

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le Fonds a pour objectif de gestion de réaliser une performance supérieure à l'indice EONIA capitalisé quotidiennement, sur la durée de placement recommandée par une exposition aux produits de taux en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance du Fonds est le taux EONIA capitalisé quotidiennement. (Pour plus d'information sur cet indice : www.fbe.be).

Stratégie de gestion

Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse quantitative et qualitative de l'univers d'investissement, afin d'intégrer au Fonds les valeurs jugées en adéquation avec les objectifs et contraintes de gestion.

Le FCP a pour objectif de tirer parti :

- De l'évolution des taux courts en période de changement de cycle monétaire ; Il s'agira pour les gérants de piloter activement la sensibilité du Fonds. Ainsi dans le cas où le scénario des gérants privilégie une hausse des taux, la sensibilité du FCP sera réduite de façon à diminuer l'impact de la hausse attendue sur la valeur liquidative. Inversement lorsque le scénario anticipe une baisse des taux directs la sensibilité sera augmentée afin de bénéficier de l'appréciation des titres à taux fixe.

La sensibilité du Fonds évoluera dans une fourchette allant de 0 à 2.

- D'une gestion active des émetteurs entrant dans la composition du portefeuille. L'évolution des spreads de crédit (marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats) aura un impact important sur l'évolution de la valeur liquidative. Le choix des émetteurs sur lesquels le Fonds est investi est donc une part importante dans la construction de la performance attendue. La sélection des émetteurs individuels fait appel à l'expertise combinée des analystes crédit d'OFI AM (analyse fondamentale) et des gérants crédit (analyse de marché), ainsi qu'à une analyse quantitative afin de sélectionner les émetteurs en adéquation avec les contraintes de gestion et offrant le meilleur potentiel d'appréciation. Il convient de noter qu'il n'y a pas d'investissement sur les émetteurs souverains.

Dans le cadre de sa gestion, le gérant sélectionnera des titres dont la maturité est de maximum trois ans.

Ces stratégies pourront être mises en œuvre simultanément dans le Fonds.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...);
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur.

A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une Note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés (avec une pondération de 70% pour les enjeux Environnementaux et Sociaux et de 30% pour la Gouvernance), d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus liés à l'analyse des enjeux clés. Cette note ESG est calculée sur 10.

Sur OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM, l'univers analysé éligible est défini par la limitation des sociétés présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR) de l'ensemble des émetteurs couverts par une analyse ESG (émetteurs privés internationaux soit environ 2700 actuellement, désignés ci-après par le terme « univers analysé »).

Le portefeuille sera composé au minimum : de 60 % des deux meilleures catégories ISR (Leaders et Impliqués) et de 75 % des trois meilleures catégories ISR (Leaders, Impliqués et Suiveurs).

Le FCP adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les fonds ISR ouverts au public, et est disponible sur le site internet www.ofi-am.fr.

Le FCP pourra investir Jusqu'à 110 % maximum de l'actif du FCP en titres de créances, obligations et instruments du marché monétaire. Il s'agit principalement d'obligations et de titres de créances négociables, y compris obligations convertibles (dans une limite de 10 % de l'actif du FCP), listés sur un marché réglementé d'un pays de l'OCDE (la zone prépondérante d'investissement restant la zone euro) libellés en euro et émis par des entreprises privées ou publiques.

Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs, doivent être notés « Investment Grade » selon la politique de notation mise en place par la société de gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la société de gestion. En cas de dégradation en catégorie « non investment grade » de la notation d'un titre attribuée selon la politique de notation retenue, le gérant aura la possibilité de conserver le portefeuille en l'état sous réserve d'un accord de l'analyse crédit ou du risk management, sinon il devra prendre toute action corrective pour respecter à nouveau ses engagements de composition du portefeuille dans un délai maximum de trois mois. Le Fonds pourra détenir des titres « non investment grade » (selon la notation des agences ou l'analyse interne de la Société de Gestion ou qui ne bénéficient d'aucune notation) dans la limite globale de 10% de son actif net.

Le Fonds peut intervenir sur les marchés financiers à terme réglementés français ou étrangers (contrats futures et options) et effectuer des opérations de gré à gré (swap, caps et floors, options, et forward) dans le cadre de son objectif de gestion. Le FCP pourra investir également en instruments du marché monétaire (dont 10% maximum de l'actif en euro commercial paper) dans le cadre du placement de la trésorerie.

Pour les taux d'intérêt, les gérants pourront utiliser les instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé aussi bien pour des besoins de couverture, que pour des besoins d'exposition. Pour les changes, les gérants pourront utiliser les instruments dérivés (swaps, forward, options ou contrats) pour des besoins de couverture du risque de devise.

Les gérants pourront également recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (credit default swap) définis par les conventions-cadre de place française (FBF) ou internationale (ISDA).

L'exposition du FCP aux dérivés de crédit ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Le Fonds peut être exposé dans des proportions minoritaires aux obligations convertibles lorsque ces dernières offrent des opportunités plus attractives que les obligations sus citées.

Généralement, la sensibilité action, au moment de l'acquisition de ces obligations convertibles, est négligeable mais l'évolution des marchés peut faire apparaître une sensibilité action résiduelle.

Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un fonds classé « Obligations et autres titres de créances libellés en euro », et par conséquent, l'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative du Fonds. La sensibilité du FCP peut varier entre 0 et 2.

Risque crédit

Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Fonds. L'utilisation de dérivés de crédit peut accroître ce risque.

Risque d'engagement

Le FCP peut utiliser des produits dérivés en complément des titres en portefeuille avec un engagement global de 200% maximum de l'actif. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative du FCP pourrait connaître une baisse plus significative.

Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêts, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds. Si les actions sous-jacentes des obligations convertibles et assimilées, les actions détenues en direct dans le portefeuille ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative pourra baisser. Le risque actions demeure accessoire dans ce Fonds.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

De façon accessoire, l'investisseur peut également être exposé aux risques suivants :

Risque de change

Le risque de change est dû aux investissements dans une autre devise que l'euro, il demeure accessoire dans ce Fonds.

Risque d'actions

Il s'agit du risque de variation des cours des actions auxquelles le portefeuille est exposé. Le Fonds peut s'exposer dans des proportions minoritaires aux obligations convertibles lorsque ces dernières permettent d'offrir des opportunités plus attractives que les obligations sus citées. Principalement, la sensibilité action, au moment de l'acquisition de ces obligations convertibles est négligeable, mais l'évolution des marchés peut faire apparaître une sensibilité action résiduelle.

Risque de Haut Rendement (« High Yield à caractère spéculatif »)

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés. En cas de dégradation de la notation, la valeur liquidative du FCP baissera.

Risque lié aux obligations contingentes

Les « Cocos » sont des titres hybrides émis par des institutions financières (banques, assurances, ...) permettant l'absorption des pertes lorsque le capital réglementaire de ces dernières tombe en dessous un certain seuil défini à l'avance (ou trigger) ou est jugé insuffisant par le régulateur de ces institutions financières. Dans le premier cas, on parle de déclenchement mécanique, et dans le second cas, il s'agit d'un déclenchement discrétionnaire du mécanisme d'absorption par le régulateur. Le trigger, spécifié dans le prospectus à l'émission, correspond au niveau des capitaux à partir duquel l'absorption des pertes est mécaniquement déclenchée. Cette absorption des pertes se matérialise soit par conversion en actions, soit par réduction du nominal (partielle ou totale).

Les principaux risques spécifiques liés à l'utilisation des Cocos sont les risques de :

- De déclenchement du mécanisme d'absorption des pertes : il entraîne soit la conversion des cocos en actions (« equity conversion »), soit la réduction partielle ou totale du nominal (« write down ») ;
- De non-paiement des coupons : le paiement des coupons est à la discrétion de l'émetteur (mais avec l'accord préalable systématique du régulateur) et le non-paiement des coupons ne constitue pas un défaut de la part de l'émetteur ;
- De non remboursement en date de call : les Cocos AT1 sont des obligations perpétuelles mais remboursables à certaines dates (dates de call) à la discrétion de l'émetteur (avec

l'accord de son régulateur). Le non remboursement en date de call entraîne une augmentation de la maturité de l'obligation et a donc un effet négatif sur le prix de cette dernière. Il expose aussi l'investisseur au risque de ne jamais être remboursé ;

- De structure du capital : en cas de faillite de l'émetteur, le détenteur de la Coco sera remboursé qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non subordonnées. Dans certains cas (Coco avec write-down permanent par exemple), le détenteur de la Coco pourra subir une perte plus importante que les actionnaires ;
- De valorisation : compte tenu de la complexité de ces instruments, leur évaluation en vue d'un investissement ou postérieurement nécessite une expertise spécifique. L'absence de données sur l'émetteur régulièrement observables et la possibilité d'une intervention discrétionnaire de l'autorité de régulation de l'émetteur peuvent remettre en cause l'évaluation de ces instruments ;
- De liquidité : les fourchettes de négociation peuvent être importantes en situation de stress. Et dans certains scénarios, il est possible de ne pas trouver de contreparties de négociation.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

A compter du 09 mars 2018, création d'une nouvelle catégorie de part dénommée part RF.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 29/03/2018 au 28/09/2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	538 262 826,76
Avoirs bancaires	9 498,54
Autres actifs détenus par l'OPC	20 507 480,84
Total des actifs détenus par l'OPC	558 779 806,14
Comptes financiers	-69 542,15
Instruments financiers et Dettes	-2 827 533,64
Total des passifs	-2 897 075,79
Valeur nette d'inventaire	555 882 730,35

Evolution de l'actif net

	28/09/2018	29/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015	31/03/2014
ACTIF NET						
en EUR	555 882 730,35	482 856 546,38	350 572 656,97	294 489 440,69	388 807 348,63	342 718 143,72
Nombre de titres						
Catégorie de parts I	5 019 572,5130	4 343 526,4302	3 119 393,7699	2 692 738,5117	3 570 622,2632	3 180 490,7330
Catégorie de parts N-D	51 679,2280	52 199,8687	83 054,3476	-	-	-
Catégorie de parts R	708,0000	266,0000	-	-	-	-
Catégorie de parts RF	1,0000	1,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts I EUR	109,73	109,96	109,71	109,36	108,89	107,75
Catégorie de parts N-D EUR	96,69	99,69	100,09 ⁽²⁾	-	-	-
Catégorie de parts R EUR	99,50	99,86 ⁽³⁾	-	-	-	-
Catégorie de parts RF EUR	99,69	99,96 ⁽⁴⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
Catégorie de parts N-D						
en EUR	-	2,84	0,78	-	-	-
Date de distribution	-	25/07/2018	17/08/2017	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts I EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N-D EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						

Evolution de l'actif net (suite)

	28/09/2018	29/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015	31/03/2014
Catégorie de parts I EUR	-	0,03	-0,07	1,98	1,65	2,39 ⁽¹⁾
Catégorie de parts N-D EUR	-	-2,66	-0,77	-	-	-
Catégorie de parts R EUR	-	0,08	-	-	-	-
Catégorie de parts RF EUR	-	0,19	-	-	-	-

(1) La capitalisation unitaire à partir de 31/03/2014 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

(2) La catégorie de parts N-D a été créée le 03/01/2017 avec une valeur nominale de EUR 100.

(3) La catégorie de parts R a été créée le 20/06/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(4) La catégorie de parts RF a été créée le 12/03/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,02.

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	96,83	96,33
Actions	-	-
Obligations	96,83	96,33
A2A SPA 4.375% 10/07/2021	0,49	0,48
ABBVIE INC 0.375% 18/11/2019	0,54	0,54
ACCOR SA 2.625% 05/02/2021	0,96	0,96
ACHMEA BV 2.5% 19/11/2020	1,35	1,34
ACHMEA HYPOTHEEKBANK 2.75% 18/02/2021	0,39	0,39
ADECCO INT FIN 2.75% 15/11/2019	0,38	0,38
ALSTOM 3% 08/07/2019	0,41	0,41
ALSTOM 4.5% 18/03/2020	0,39	0,39
AMADEUS CAP MARKT 0% 19/05/2019	0,27	0,27
AP MOLLER-MAERSK A/S 3.375% 28/08/2019	0,54	0,54
ARCELORMITTAL 3% 25/03/2019	0,19	0,18
AREVA 3.50% 22/03/2021	0,47	0,47
AREVA 4.375% 06/11/2019	0,13	0,13
ASF 4.125% 13/04/2020	0,38	0,38
ASSICURAZIONI GENERALI 2.875% 14/01/2020	0,76	0,76
ATLANTIA SPA 2.875% 26/02/2021	0,37	0,37
BANCA POP DI VICENZA 2.75% 20/03/2020	0,56	0,56
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1% 20/01/2021	0,55	0,55
BANK OF AMERICA CORP 0% 31/05/2021	0,43	0,43
BANQ FED CRD MUT 5.3% 06/12/2018	0,13	0,13
BANQUE FED CRED MUTUEL 4% 22/10/2020	0,86	0,86
BANQUE POSTALE 4.375% 30/11/2020	0,81	0,81
BARCLAYS PLC 1.875% 23/03/2021	0,56	0,56
BECTON DICKINSON AND CO 0.368% 06/06/2019	1,08	1,08
BNP PARIBAS 2.25% 13/01/2021	0,48	0,48

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
BOMBARDIER INC 6.125% 15/05/2021	0,40	0,40
BPCE 4.9% 02/11/2019	0,71	0,70
BRITISH TEL 1.125% 10/06/2019	0,55	0,54
BRITISH TELECOMMUNICATION 0.625% 10/03/2021	0,73	0,73
BUREAU VERITAS 3.125% 21/01/2021	2,15	2,14
CAP GEMINI SA 1.75% 01/07/2020	0,15	0,15
CARNIVAL CORP 1.125% 06/11/2019	0,57	0,57
CASINO 3.994% 09/03/2020	0,11	0,11
CASINO GUICHARD PERRACHON 3.157% 06/08/2019	0,18	0,18
CELANESE US 3.25% 15/10/2019	1,83	1,82
CHRISTIAN DIOR SA 1.375% 19/06/2019	1,62	1,61
CIE DE SAINT GOBAIN 0% 27/03/2020	0,32	0,32
CMA CGM SA 7.75% 15/01/2021	0,19	0,19
COCA COLA 2% 05/12/2019	0,02	0,02
COMMERZBANK 4% 16/09/2020	1,16	1,16
CRED AGRI 6.25% 17/04/2019TSR	1,45	1,44
CREDIT AGRICOLE 5.875% 11/06/2019	0,19	0,19
CREDIT AGRICOLE SA 0% 13/10/2019	0,03	0,02
CREDIT AGRICOLE SA 4.5% 30/06/2020	0,39	0,38
CREDIT SUISSE LONDON 4.75% 05/08/2019	0,49	0,49
DAIMLER AG 2% 07/04/2020	0,75	0,75
DAIMLER INTL FINANCE BV 0.25% 09/08/2021	0,72	0,72
DELHAIZE 4.25% 19/10/2018	1,10	1,09
DEUTSCHE ANNINGTON FINANCE B.V. 3.125% 25/07/2019	0,74	0,74
DISTRIBUIDORA INTERNACIONAL DE ALIMENTACION 1.5% 22/07/2019	0,78	0,78
EDENRED 2.625% 30/10/2020	0,62	0,62
EDP FINANC 4.125% 29/06/2020	0,41	0,41
EDP FINANCE BV 2.625% 15/04/2019	0,18	0,18
ELSEVIER FINANCE 2.5% 24/09/2020	0,75	0,75
ENI SPA 4.25% 03/02/2020	0,78	0,78
EUTELSAT SA 1.125% 23/06/2021	0,55	0,55
EUTELSAT SA 2.625% 13/01/2020	0,56	0,56
EUTELSAT SA 5% 14/01/2019	0,04	0,04
EVONIK INDUSTRIES AG 1.875% 08/04/2020	0,37	0,37
FCA CAPITAL IRELAND PLC 1.375% 17/04/2020	0,37	0,37
FCE BANK 1.875% 18/04/2019	0,32	0,32
FCE BANK PLC 1.114% 13/05/2020	0,89	0,89
FERROVIE DELLO 4% 22/07/2020	0,21	0,21
FGA CAPITAL IRE 2% 23/10/2019	0,84	0,84
FGA CAPITAL IRELAND 2.625% 17/04/2019	0,55	0,55
FIAT FINANCE & TRADE 6.75% 14/10/2019	0,13	0,13
FIAT FINANCE AND TRADE LTD S.A 4.75% 22/03/2021	0,40	0,40
FINMEC FINANCE SA 4.5% 19/01/2021	0,40	0,40

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
FRAPORT AG 5.25% 09/2019	1,29	1,28
FRESENIUS FINANCE BV 2.875% 15/07/2020	0,38	0,38
GOLDMAN SACHS GROUP INC 2.625% 19/08/2020	1,51	1,51
GROUPE BCE 3.55% 08/10/2020	0,06	0,06
GROUPE BCE 4.03% 02/07/2020	0,63	0,63
HAVAS 1.875% 08/12/2020	1,50	1,49
HELLENIC TELECOM 3.50% 09/07/2020	0,19	0,19
HSBC FRANCE 0.2% 04/09/2021	0,54	0,54
HSBC HOLDINHS PLC 6% 10/06/2019	0,65	0,64
HUNTSMAN INTERNATIONAL LLC 5.125% 15/04/2021	0,61	0,61
IMPERIAL TOBACCO FINANCE 5% 02/12/2019	1,19	1,18
INTESA SANPAOLO 3% 28/01/2019	0,56	0,55
INTESA SANPAOLO SPA 1.125% 14/01/2020	0,73	0,72
INTESA SANPAOLO SPA 4.125% 14/04/2020	0,28	0,28
INTESA SANPAOLO SPA 5% 23/09/2019	0,37	0,37
ISS GLOBAL A/S 1.125% 09/01/2020	0,37	0,36
ITALCEMENTI MULTICPON 19/03/2020	0,57	0,57
JOHNSON CONTROLS INTL PL 0% 04/12/2020	1,96	1,95
LAGARDERE SCA 2% 19/09/2019	1,84	1,83
LCL ACAFP 4.15 04/19/2019	0,13	0,13
LEASEPLAN CORPORATION NV 1% 08/04/2020	0,37	0,36
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.00% 24/05/2021	0,73	0,73
LLYODS TBS 6.5% 24/03/2020	1,99	1,98
MEDIOBANCA 4.5% 14/05/2020	0,77	0,77
MEDIOBANCA SPA 0.75% 17/02/2020	0,36	0,36
MEDIOBANCA SPA 1.625% 19/01/2021	0,26	0,26
MERCIALYS SA 4.125% 26/03/2019	0,28	0,28
MOLSON COORS BREWING CO FRN 15/03/2019	0,52	0,52
MONDELEZ INTERNATIONAL 2.375% 26/01/2021	0,18	0,18
MORGAN STANLEY 2.375% 31/03/2021	0,44	0,44
NATIONWIDE BLDG 6.75% 22/07/2020	0,98	0,97
NEXANS SA 3.25% 26/05/2021	0,39	0,39
NORDEA 4.5% 26/03/2020	0,78	0,78
NYRSTAR NETHERLANDS 8.5% 15/09/2019	0,39	0,39
PETROLEOS MEXICANOS 3.75% 15/03/2019	0,47	0,46
PHOENIX PIB DUTCH HOLDING 3.125% 27/05/2020	0,19	0,19
PLASTIC OMNIUM 2.875% 29/0/20	2,16	2,15
POSTE VITA SPA 2.875% 30/05/2019	0,80	0,79
PPG INDUSTRIES INC 03/11/2019	0,36	0,36
PSA BANQUE FINANCE 0.5% 17/01/2020	1,13	1,12
RABOBANK 5.875% 20/05/2019	1,14	1,14
RABOBANK 6.875% 19/03/2020	1,12	1,11
RCI BANQE SA 0.625% 04/03/2020	0,55	0,54

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
RCI BANQUE SA 0.375% 10/07/2019	0,49	0,49
RCI BANQUE SA 1.125% 30/09/2019	0,55	0,54
RCI BANQUE SA 1.375% 17/11/2020	1,12	1,12
RCI BANQUE SA FRN 18/03/2019	0,02	0,02
RENAULT SA 3.125% 05/03/2021	0,59	0,58
ROLLS- ROLLS 2.125% 18/06/20/2021	1,71	1,70
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP 5.375% 30/09/2019	0,76	0,75
SAFRAN SA FRN 13/07/2020	0,31	0,30
SAFRAN SA VAR 28/06/2019	0,54	0,54
SAIPEM FINANCE INTL BV 3% 08/03/2021	0,57	0,57
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.75% 03/04/2019	1,29	1,28
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.9% 18/02/2020	0,37	0,36
SANTANDER CONSUMER BANK 0.375% 17/02/2020	0,18	0,18
SANTANDER CONSUMER BANK 1% 25/02/2019	0,36	0,36
SANTANDER INTL DEBT SA 1.375% 03/03/2021	0,21	0,20
SES SA 4.625% 09/03/2020	0,39	0,39
SG 4.9% 16/07/2019	0,13	0,13
SMURFIT KAPPA ACQUISITION 4.125% 30/01/2020	0,29	0,28
SOCIETE GENERAL 5% 30/10/2019	0,13	0,12
TELECOM ITALIA SPA 4.875% 25/09/2020	0,39	0,39
TELEFONICA EMISIONES SA 4.71% 20/01/2020	1,18	1,18
TELEFONICA EMISTONES SAU 0.318% 17/10/2020	0,42	0,41
TEVA PHARM FNC NL II 0.375% 25/07/2020	0,53	0,53
THALES SA 2.25% 19/03/2021	0,29	0,29
THERMO FISHER SCIENTIFIC 1.5% 01/12/2020	0,75	0,74
THYSSENKRUPP AG 2.750% 08/03/2021	0,57	0,57
TITAN GLOBAL FINANCE 4.25% 10/07/2019	0,37	0,37
UNICREDIT SPA 3.25% 14/01/2021	1,88	1,87
UNICREDIT SPA 3.625% 24/01/2019	0,39	0,39
VALLOUREC 3.25% 02/08/2019	0,56	0,55
VIVENDI SA 0.75% 26/05/2021	0,91	0,91
VODAFONE GROUP PLC 0.875% 17/11/2020	2,03	2,02
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.25% 05/10/2020	1,99	1,98
VONOVIA FINANCE BV 1.625% 15/12/2020	0,75	0,75
WENDEL 5.875% 17/09/2019	0,38	0,38
WENDEL SA 1.875% 10/04/2020	1,02	1,02
WHIRLPOOL CORP 0.625% 12/03/2020	0,40	0,40
WPP FINANCE 0.750% 18/11/2019	1,10	1,09
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	3,41	3,40
OPC à capital variable	3,41	3,40
OFI RS LIQUIDITES	3,41	3,40
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	145 859 275,95	63 325 895,36
Actions	-	-
Obligations	145 859 275,95	63 325 895,36
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,
au cours de la période de référence (suite)**

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	122 022 346,09	124 739 820,89
OPC à capital variable	122 022 346,09	124 739 820,89

Promoteurs : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Dépositaire et Conservateur : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Gestion administrative et comptable : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris